

Procès Verbal

Séance du 10 Avril 2025

L'an 2025 le 10 avril à 19 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de Rueil la Gadelière, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie sous la présidence de GODEFROY Jean-Louis, Maire

Présents : M. GODEFROY Jean-Louis, Maire, Mmes : HAUDRECHY Julie, MAHAUT Catherine, ICORD Fabienne, POULET Françoise, TAPIN Virginie, TRIBOY Nathalie, MM : LESNIAK Ladislas, MARAIS Mathieu, POULET Alain, ROLLAND Éric, SAUGERON Ulrich, RAIMBAUX Cédric

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme POULET Françoise à M. POULET Alain

Excusé(s) : Mme LEBORGNE Annie, M. ROBATEL Loïc

A été nommée secrétaire : Mme HAUDRECHY Julie

Approbation du PV de la séance précédente

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité
(pour : 13 ; contre : 0 ; abstention : 0)

Vote du compte financier unique (CFU) 2024

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Rueil- La-Gadelière vote le (CFU) depuis 2022.

Monsieur Le Maire présente les résultats du compte financier unique 2024 qui sont les suivants :

section de fonctionnement

Dépenses 2024 : 393 141,19 €

Recettes 2024 : 422 930,18 €

Résultats : 29 788,99 €

Résultats 2023 : 371 878,61 €

TOTAL 2024 : 401 667,60 €

section d'investissement

Dépenses 2024 : 131 314,26 €

Recettes 2024 : 61 403,90 €

Résultat : - 69 910,36 €

Résultat 2023 : 17 605,44 €

TOTAL 2024 : - 52 304,92 €

Monsieur Le Maire quitte la salle ne prenant pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal VOTE à l'unanimité le CFU 2024.

(pour : 12 ; contre : 0 ; abstention : 0)

Affectation du résultat 2024

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat 2024 :

Besoin de financement 1068 : 63 416,18 €

Résultat de fonctionnement reporté R002 : 338 251,42 €

Résultat d'investissement reporté D001 : 52 304,92 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal VALIDE à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

(pour : 13 ; contre : 0 ; abstention : 0)

Vote des taux d'imposition 2025

Monsieur le Maire explique que la Loi de finances 2025 autorise toutes les communes ayant un taux inférieur à 10.25 % à augmenter leur taux de taxe habitation sans lien avec celui de la taxe foncière bâtie. Selon le simulateur DGFIP, nous pouvons faire grimper le taux taxe d'habitation "tout seul" jusqu'à 9.45% (contre 8.77 % actuellement) pour un bénéfice total de 1 428 €.

Il y a 56 résidences secondaires + 15 logements vacants, soit 71 factures de taxe d'habitation.

$1428/71 = 20$ € d'augmentation par taxe d'habitation.

Avec un taux à 9,45 % les recettes d'imposition s'élèvent à 1428 euros de plus, soit 166 345€

Aucune augmentation n'est prévue pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.

Monsieur le Maire propose donc de voter les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation : 9,45%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,19%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 32,05%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal VOTE à l'unanimité les taux d'imposition 2025 comme présentés.

(pour : 13 ; contre : 0 ; abstention : 0)

Vote du budget primitif 2025

Monsieur le Maire indique que la Dotation de Solidarité Rurale a été supprimée, cela représente environ 13 000 euros.

Monsieur le Maire explique que suite aux discussions du dernier conseil concernant le projet de budget, le compte 2113 a été augmenté à 105 000 euros pour la création du city stade.

Le budget primitif 2025 s'équilibre dans en dépenses et en recettes comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	698 896,05 €	698 896,05 €
Section d'Investissement	418 264,92 €	418 264,92 €
TOTAL	1 117 160,97 €	1 117 160,97 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal VOTE à l'unanimité le budget primitif 2025 présenté.

(pour : 13 ; contre : 0 ; abstention : 0)

Questions diverses

- Un événement aura lieu autour des mares le 15 avril
- Un agenda des événements de la commune sera prochainement distribué aux habitants
- Concernant l'adressage, les élus en charge du dossier rencontrent des difficultés pour nommer certaines rues
- Chaque week-end du mois de mai sera rythmé par l'apparition d'un circuit à faire à vélo, disponible librement par chacun, dans le cadre du dispositif Mai à Vélo
- Une voiture a été brûlée près de Bois Normand, personne ne sait s'il s'agit d'une Audi break blanche ou d'un Q7. S'agit-il d'une voiture volée ?
- Publier sur panneau pocket l'affiche des portes ouvertes de Charlotte et Ladislas, ainsi que sur le site internet

Fin de séance 20h25